

Aux parents de 6ème,

Le Département avait mis à disposition des familles une quinzaine d'ordinateurs l'an passé.

Il nous en reste 5.

Ce sont des ordinateurs fixes, pas des portables.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez me répondre par retour de mail.

Une convention de prêt sera à signer contre la remise d'un ordinateur.

Cordialement,
Karine Mérour
Principale